

COMMUNAUTE URBAINE

Nombre de
Conseillers en
Exercice : 130

2

Extrait du Registre des Délibérations

2

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi vingt mai, à dix-sept heures, les Membres du Conseil de la Communauté Urbaine, légalement convoqués le 11 mai 2021, se sont réunis dans le hall des expositions du carré des docks sous la présidence d'Edouard PHILIPPE, Président.

Étaient présents :

Jean-Baptiste GASTINNE ; Florent SAINT-MARTIN ; Didier SANSON ; Alban BRUNEAU ; Christine MOREL ; Régis DEBONS ; Hubert DEJEAN DE LA BATIE ; Jean-Louis ROUSSELIN ; Jean-Louis MAURICE ; Christian GRANCHER ; Jean-Michel ARGENTIN ; François AUBER ; André BAILLARD ; Thérèse BARIL ; Frédéric BASILLE ; Dominique BELLENGER ; Gilles BELLIERE ; Monique BERTRAND ; Jean-Pierre BONNEVILLE ; Pierre BOUYSSSET ; Patrick BUCOURT ; Patrick BUSSON ; Agnès CANAYER ; Thibaut CHAIX ; Noureddine CHATI ; Malika CHERRIERE ; Annie CHICOT ; Olivier COMBE ; Christine CORMERAIS ; Pascal CORNU ; Nadège COURCHE ; Brigitte DECHAMPS ; Françoise DEGENETAIS ; Fabienne DELAFOSSE ; Laetitia DE SAINT NICOLAS à partir de 18h05 (examen du dossier n° 22) ; Emmanuel DIARD ; Christine DOMAIN ; Marie-Claire DOUMBIA ; Marie-Laure DRONE ; Véronique DUBOIS ; Jérôme DUBOST ; Christian DUVAL ; Clotilde EUDIER ; Agnès FIRMIN LE BODO ; Alain FLEURET ; Patrick FONTAINE ; Jean-Luc FORT ; Solange GAMBART ; Laurent GILLE ; Carol GONDOUIN ; Denis GREVERIE ; Marie-Catherine GRZELCZYK ; Marc GUERIN ; Anthony GUEROUT ; Annie GUIVARCH ; Jocelyne GUYOMAR ; Jean-Luc HEBERT ; Sophie HERVE ; Jean-Luc HODIERNE ; Yves HUCHET ; Pascal LACHEVRE ; Laurent LANGELIER ; David LAURENT ; Jean-Pierre LEBOURG ; Caroline LECLERCQ ; Jean-Paul LECOQ ; Jean-Pierre LEDUC ; Patrick LEFEBVRE ; Daniel LEMESLE ; Sandrine LEMOINE ; Arnaud LENOBLE ; Hervé LEPILEUR ; Pascal LEPRETTRE ; Cyriaque LETHUILLIER ; Laurent LOGIOU ; Bruno LOZANO ; Fabienne MALANDAIN ; Gérald MANIABLE ; Emilie MASSET ; Denis MERVILLE ; Stéphanie MINEZ ; Christelle MSICA GUEROUT ; Nathalie NAIL ; Madjid NASSAH ; Oumou NIANG-FOUQUET ; Valérie PETIT ; Edouard PHILIPPE ; Jacques MARTIN ; Etienne PLANCHON ; Dominique PREVOST ; Michel RATS ; Alain RENAUT ; Nicolas SIMON ; Patrick TEISSERE ; Marc-Antoine TETREL ; Florence THIBAUDEAU-RAINOT ; Philippe TOUILIN ; Seydou TRAORE ; Thierry UVENARD ; Virginie VANDAELE ; Danièle VASCHALDE ; Sylvain VASSE ; Martine VIALA ; Nacera VIEUBLE, **Membres titulaires** ; Ludovic CARPENTIER, **Membre suppléant**.

Étaient excusés et non représentés :

Laurence BESANCENOT ; André CORNOU ; Wasil ECHCHENNA ; Anne-Virginie LECOURTOIS ;

Étaient absents :

Fanny BOQUET ; Fabienne DUBOSQ ; Fanny HEUZE ; Aurélien LECACHEUR ; Bineta NIANG ; Pierre SIRONNEAU ; Anne-Marie VIGNAL.

Étaient excusés et représentés :

Augustin BOEUF a donné pouvoir à Brigitte DECHAMPS jusqu'à son arrivée à 17h35 (examen du dossier n° 17) ; Gaëlle CAETANO a donné pouvoir à Denis GREVERIE ; Corinne CHATEL a donné pouvoir à Emmanuel DIARD ; Avelyne CHIROL a donné pouvoir à Ludovic CARPENTIER ; Louisa COUPPEY a donné pouvoir à Madjid NASSAH ; Pascal CRAMOISAN a donné pouvoir à Pascal LACHEVRE ; Isabelle CREVEL a donné pouvoir à Jean-Luc HEBERT ; Stéphanie DE BAZELAIRE a donné pouvoir à Yves HUCHET ; Jacques DELLERIE a donné pouvoir à Jean-Michel ARGENTIN ; Hady DIENG a donné pouvoir à Nathalie NAIL ; Cindy EVRARD a donné pouvoir à Christine MOREL ; Antonin GIMARD a donné pouvoir à Thibaut CHAIX jusqu'à son arrivée à 18h30 à l'examen du dossier n° 42 ; Valérie HUON-DEMARE a donné pouvoir à Didier SANSON ; Raphaël LESUEUR a donné pouvoir à Etienne PLANCHON ; Pierre MICHEL a donné pouvoir à Patrick TEISSERE ;

Thibaut CHAIX a été désigné Secrétaire de séance.

DELB-20210155

FINANCES - EXERCICE 2020 - COMPTES DE GESTION - ADOPTION.-

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU la loi n° 96.142 du 24 février 1996 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales ;

VU l'ordonnance n° 2025-1024 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU les articles L.1612.1 à L.1612.20 (adoption et exécution du budget) et L.2311.1 à L.2343.2 (Budgets et Comptes) du code général des collectivités territoriales

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

VU les instructions comptables M4, M43, M49 ;

VU les comptes de gestion présentés par M. le trésorier principal ;

Son Bureau, réuni le 6 mai 2021, consulté ;

VU le rapport de M. le Vice-Président ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

d'arrêter et d'autoriser la signature des comptes de gestion du trésorier principal du Havre-municipale de l'exercice 2020 de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole sur la base des résultats ci-dessous :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Budget principal	+ 34 498 527,93 €	-21 885 278,19 €	+ 12 613 249,74 €
Assainissement	+ 38 248 730,49 €	- 3 756 753,70 €	+ 34 491 976,79 €
Eau potable	+ 15 008 905,01 €	- 4 001 746,97 €	+ 11 007 158,04 €
Eau zone industrielle	+ 1 821 880,90 €	- 343 248,83 €	+ 1 478 632,07 €
Transports publics	+ 5 510 152,68 €	- 11 930 691,63 €	- 6 420 538,95 €
Collecte et recyclage des déchets	+ 23 057 045,01 €	- 11 650 673,56 €	+ 11 406 371,45 €
ZAE Parc Econormandie	+ 19 594,68 €	+ 188 044,91 €	+ 207 639,59 €
Château de Gromesnil	+ 157 648,09 €	+ 320 580,53 €	+ 478 228,62 €
ZAC des Courtines	+ 1 520,75 €	+ 554 778,33 €	+ 556 299,08 €
ZAC des Jonquilles	- 2 026,77 €	+ 56 009,44 €	+ 53 982,67 €
Parc d'activités nautiques de l'Escaut	+ 1 593,97 €	+ 2 869 099,85 €	+ 2 870 693,82 €
Immobilier tertiaire	+ 30 989,00 €	+ 334 231,32 €	+ 365 220,32 €
Parc d'activités Jules Durand	- 32 817,64 €	+ 1 264 832,69 €	+ 1 232 015,05 €
ZAC Epaville 1	+ 306 396,00 €	+ 0,00 €	+ 306 396,00 €
ZAC de l'Ormerie	+ 0,00 €	+ 320,23 €	+ 320,23 €
Hôtel d'Entreprises Caux Estuaire	+ 396 651,69 €	- 58 659,36 €	+ 337 992,33 €
Atelier Locatif	+ 314 340,14 €	+ 189 838,57 €	+ 504 178,71 €
Maison pluridisciplinaire	+ 472 378,48 €	- 367 972,37 €	+ 104 406,11 €
Opérations immobilières	+5 618,71 €	+ 4 978,62 €	+ 10 597,33 €

d'arrêter et d'autoriser la signature des comptes de gestion de clôture de l'exercice 2020 du trésorier principal du Havre-municipale relatif aux comptes de gestion de clôture des syndicats dissous et des budgets clôturés au 31 décembre 2019, à savoir :

- du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la pointe de Caux Etretat ;
- du SIDGCI ;
- du budget assainissement collectif ex-4CE ;
- du budget assainissement non collectif ex-4CE ;
- du budget eau potable ex-4CE ;

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Et ont, les Membres présents à la séance, signé au registre

Le Havre, le **28 MAI 2021**

Pour extrait certifié conforme

Pour le président et par délégation



Jean-Baptiste GASTINNE, Vice-Président

ACTE EXECUTOIRE

Reçu en Sous-Préfecture le **28 MAI 2021**

Publié le **28 MAI 2021**

